



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE DU FONDS SOCIAL LYCÉEN

Année scolaire 2023/2024

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez une aide financière auprès du fonds social.

Vous voudrez bien **compléter ce dossier et le faire parvenir au service intendance.**

NATURE DE L'AIDE DEMANDÉE (*cocher la case utile*)

Demi-pension

Fournitures scolaires

Transport

Activité scolaire ou extrascolaire (*préciser*) :

Autre (vêtements, chaussures, etc...) (*préciser*) :

Montant..... €

ÉLÈVE CONCERNÉ

Nom :

Prénom :

Classe

Régime (*cocher la case utile*) : Externe

Demi-pensionnaire

PERSONNE(S) SOLLICITANT L'AIDE

Parents

Mère

Père

Elève

Autre (*préciser*) :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Situation familiale (*cocher la case utile*) :

Marié(e)

Célibataire

Divorcé(e)

Veuf(ve)

Autre (*préciser*) :

Activité professionnelle :

Vous :

Conjoint(e) :

Nombre de personnes occupant le logement (parent(s) + enfants à charge) :

Enfants à charge :

Nom/Prénom	Age	Etablissement fréquenté	Classe	Régime : EXT /DP

Ressources mensuelles du foyer :

	Vous	Conjoint(e)
Salaire		
Indemnités chômage ou maladie		
Pension retraite ou invalidité		
Prestations familiales (sauf AL/APL/ALF/AES/AEEH)		
Revenu solidarité active (RSA)		
Pension alimentaire		
TOTAL DES RESSOURCES		

Fait à le/...../.....

Signature du demandeur

JUSTIFICATIFS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- ✓ Dernier avis d'imposition
- ✓ Dernier bulletin de salaire (les 3 derniers si salaires irréguliers)
- ✓ Si vous êtes au chômage ou en arrêt de travail : 3 derniers relevés de versement des indemnités
- ✓ Si vous êtes retraité ou pensionné : notification de pension
- ✓ Si vous êtes artisan, commerçant, indépendant : dernier bilan simplifié
- ✓ Notification du montant des prestations familiales ; imprimé CAF – de 3 mois
- ✓ Si vous avez saisi la Banque De France : copie de la commission de surendettement
- ✓ Copie des factures (autres que la demi-pension) pour lesquelles les aides sont demandées :fournitures, vêtements, chaussures etc...

ATTENTION : sans justificatif de vos revenus, le dossier ne pourra pas être étudié.

NB : Il est inutile de joindre des copies de factures diverses (EDF, téléphone, crédits...) le barème de référence tient déjà compte des frais inhérents à la vie courante.